



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>e</sup> séance du mardi 21 novembre 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Oleg Gafner et consorts « DÉVELOpper les places de parc couvertes pour les vélos » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-et-un novembre deux mille vingt-trois.

Le président

La secrétaire adjointe